

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis Escrimeurs,

C'est un grand honneur et une grande joie pour moi de vous accueillir ici à Tours aujourd'hui à l'occasion de ces V^{èmes} Assises de l'Éscrime.

Je tiens à remercier particulièrement la Mairie de Tours représenté par Monsieur Jean-Jacques PLACE, Maire-Adjoint chargé des sports.

Je remercie également Myriam ANTOINE, du CNAR, Mathieu FONTENEAU du CNOSF, Bruno GENARD, de la DDJS de l'Ariège, Pierre-Jean GOLVEN et José MARIAGE du COSMOS, intervenants qui n'appartiennent pas à notre Fédération mais qui ont spontanément et bénévolement répondu à ma sollicitation afin d'apporter leur aide et un regard différent et professionnel sur notre organisation.

Je rends hommage également aux animateurs des différents ateliers ainsi qu'à tous, participants et acteurs indispensables de notre développement.

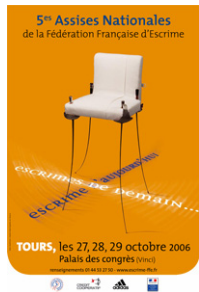
Vous avez tous remarqué le fauteuil, symbole de nos Assises :

- symbole du support qu'on veut donner à tous, un peu fragile certes mais c'est à nous de le consolider aujourd'hui, demain
- fauteuil inconfortable et périlleux, nous l'avons conçu tel que, afin que notre Président ne puisse s'y endormir, mal nous en a pris, énergique, dynamique et novateur comme il est, c'est un sofa qu'on aurait du prévoir pour qu'il s'y détende et nous permettre de ralentir un peu ... mais je vais m'arrêter là.

Je vous souhaite à tous de passer un bon moment, de trouver des réponses à vos questions et une écoute attentive à vos suggestions.

Bonnes Assises.

Christina BELMAURE
Vice-Présidente Vie Fédérale



«On n'attend rien de la Fédé, elle attend tout de nous»

J'ai souhaité ouvrir les V^{èmes} Assises de l'Éscrime Française sur cette phrase.
Pourquoi ?

Parce qu'au moment précis où celle-ci ou plutôt la Fédération était mise en avant par l'Equipe Magazine qui la considérait comme la meilleure des grandes fédérations françaises, la seule note dissonante de l'article était cette déclaration d'un président de club.

J'ai essayé alors de comprendre et l'une des premières personnes à qui j'en ai parlé, un président de comité départemental m'a dit ceci.

«C'est sans doute choquant mais 80% des dirigeants de clubs, de comités départementaux ou de ligues pensent ainsi».

Ce décalage entre ce que la Fédération doit être et sa perception pose inévitablement problème.

L'une des raisons mais sans doute pas la plus essentielle résulte de l'opposition que l'on fait très souvent entre haut niveau et vie fédérale, de la valorisation de la performance de haut niveau et de l'absence de valorisation du travail ingrat des dirigeants bénévoles et des éducateurs de club.

L'autre raison est sans aucun doute la méconnaissance du travail des uns et des autres pour l'animation, le développement, la vie de notre sport.

C'est donc un problème de communication interne, d'information qui ne circule pas ni dans un sens, ni dans l'autre, qui fait que chacun des clubs, des comités départementaux, des ligues fonctionne de manière autonome, voire indépendante et que la Fédération initie des projets dont on pense qu'ils satisferont tout le monde mais qui génèrent une opposition.

Cette communication, cet échange d'information quant à notre fonctionnement sont difficiles à mettre en œuvre, c'est l'objet des Assises.

Permettez-moi avant de parler de l'objectif de celles-ci, des ateliers qui fonctionneront pendant ces deux jours d'évacuer l'opposition entre Haut Niveau et Vie Fédérale.

Le Haut Niveau a un fonctionnement qui lui est propre. Notre système fédéral a fait ses preuves et sans avoir l'arrogance que l'or peut engendrer on peut se dire qu'il est sans aucun doute le meilleur du monde.

Son financement est assuré à presque 100% par le contrat d'objectif passé avec le Ministère et le fonctionnement par les cadres mis à disposition par ce même Ministère.

La performance du Haut Niveau assure également à notre Fédération l'essentiel de sa communication et comme les chiffres le prouvent, sa croissance régulière par palier en année post-olympique.

Nous avons de beaux champions femmes et hommes dont Laura qui est devenue l'ambassadrice de notre sport au-delà de ses frontières.

Nous allons donc consacrer ces deux jours à la relation clubs, fédération et je voudrai commencer par un bref retour sur les conclusions des IV^{èmes} Assises de Vichy en 2002.

Celles-ci avaient été conclues par le rapport très brillant du Conseiller d'Etat Jean-Claude BONICHOT et qui disait ceci.

Mes impressions seront prolongées par une étude plus fine des propositions par les instances fédérales. Celles-ci sont décidées à aller vite. Ces impressions faisaient part d'un changement de contexte, d'une évolution des publics, des enseignants d'escrime et de la nécessité qu'ils soient à terme des professionnels qui ont appris un métier dont ils doivent pouvoir vivre et vivre décemment, du changement également des pouvoirs publics et en particulier de l'arrivée de nouveaux interlocuteurs des collectivités territoriales avec les communautés de communes, d'agglomération ou de pays.

Ce changement de contexte implique la transformation des pratiques.

DIVERSIFICATION

«La gamme de ce qui est offert dans les clubs doit s'élargir».

ADAPTATION

«Le maître doit devenir plus éducateur et animateur qu'entraîneur».

RIGUEUR

Il ne suffit plus d'être un amateur plein de bonne volonté et même éclairé, il faut devenir un gestionnaire et un organisateur.

STATUT

Il faut réfléchir au statut des bénévoles. Même chose pour l'arbitre.

Il s'agit donc de piloter les évolutions et la conclusion était la notion de label.

A quoi doit-il servir ?

Comment le concevoir ?

L'idée était que les clubs puissent se situer eux-mêmes
définissent un projet

Il s'agit de définir un instrument de référence et non «un guide Michelin des clubs».

Comment le concevoir

Adapté à la diversité

Crédible

Présenté et conçu comme un outil facilitant les fonctionnements pas comme une contrainte

Je vous l'ai dit, ce rapport était brillant et il reflétait parfaitement les réflexions elles aussi brillantes, faites dans les ateliers.

Il convient donc de ne pas refaire ce qui a déjà été réfléchi il y a quatre ans.

Il convient sans doute de l'actualiser mais pas davantage.

Il convient surtout de réfléchir à poser les propositions, à fixer précisément les objectifs et à mettre en place un calendrier de travail. Bref, ces Assises doivent nous permettre d'écrire ensemble un projet pour l'escrime avec des actions liées directement aux huit ateliers mis en place, actions qui se déclineront sur les clubs, les comités départementaux, les ligues et la Fédération.

J'en arrive aux ateliers.

La brochure de présentation vous a donné un aperçu de leur contenu. Je souhaiterai vous démontrer leur pertinence par rapport au sujet qui me préoccupe depuis que j'ai décidé d'entrer en campagne à savoir le développement de notre sport. La problématique est relativement facile à comprendre.

Dans un environnement en pleine mutation, un sport quel qu'il soit doit savoir comment évoluer.

Dans un univers concurrentiel il doit mettre en avant les atouts qu'il possède. Il doit surtout sécuriser son fonctionnement, c'est-à-dire reposer sur des règles, des modes de fonctionnements et des objectifs communs et partagés.

L'EMPLOI

Nous l'avons dit, le contexte a changé, notre sport a évolué ou est en train d'évoluer. Derrière l'objectif de 100 000 licenciés en 2012, combien y a t il d'emplois. Comment ceux-ci sont-ils définis, comment sont-ils ou seront-ils pérennisés ?

L'enquête commandée par la DTN à HEC doit nous permettre de définir l'employabilité.

L'adoption de la Convention Collective nous donnera un cadre pour définir le fonctionnement. Il sera une référence même si nous savons tous qu'il est difficile de stéréotyper les emplois d'enseignants en escrime.

LA FORMATION

C'est justement la diversité de fonctionnement, de profil, de besoin qui doit guider notre réflexion. Comment faire que la formation fonctionne comme une boîte à outils où chacun vient chercher ce dont il a besoin et au rythme qu'il choisit.

INFRASTRUCTURE EQUIPEMENTS

Quelles conséquences l'évolution vers de nouveaux publics aura-t-elle sur nos infrastructures.

Vers qui devra-t-on se tourner pour en assurer les financements

Comment sortir des demandes anarchiques qu'il faut hiérarchiser sans être en possession des informations nécessaires pour arbitrer.

Quelle conséquence avec l'apparition du sans fil ? A quelle échéance ?

Comment éviter d'avoir un matériel spécifique pour chacune des pratiques ou comment mutualiser un matériel pour différentes pratiques ?

Comment apparaître comme un sport du futur et non plus du passé ?

PROMOTION-COMMUNICATION

Comment donner de la visibilité à notre sport pour avoir plus d'adhérents, plus de médias et donc plus de partenaires donc plus de moyens ?

Comment définir ensemble les outils nécessaires à la promotion aussi bien du club que de l'escrime ?

Comment décliner sur le territoire des partenariats ?

Comment faire circuler dans les deux sens l'information (ascendant-descendant) ?

NOUVELLES PRATIQUES

Comment par rapport aux différents publics définir de nouvelles pratiques qui satisfassent le plus grand nombre ?

Comment informer et former les enseignants pour mettre en place ces nouvelles pratiques ?

Comment faire en sorte que les clubs ne supportent pas la totalité de la charge du nouveau matériel ?

FONDS EUROPEENS

Il existe des moyens dont l'accessibilité n'est pas toujours connue

Comment aller chercher ce type de subventions ? Quelle aide pour monter les dossiers ?

LABELLISATION-PROFESSIONNALISATION

Je vous ai parlé de la conclusion des IV^{èmes} Assises sur la labellisation . Le mot fait peur parce qu'il est mal interprété. Entendez le mot label comme norme, labellisation comme normalisation.

Y rajouter le mot professionnalisation c'est de la provocation.

Non parce que là encore le sens qu'on lui donne est mal interprété. Nos athlètes sont amateurs mais professionnels dans leur approche de la compétition.

Derrière ce mot, j'y vois sérieux et compétence, j'y vois besoin de formation pour ajouter efficacité à la passion.

Est-ce à dire que bonne humeur rime seulement avec amateur ?

Est-ce que cela signifie que professionnalisation supprime toute notion de passion ?

Je préfère voir qu'ambition rime avec passion. Et c'est cette ambition de voir notre sport, ses pratiques, ses clubs, ses instances dirigeantes reconnues comme nos athlètes.
Amateur dans l'âme, professionnel dans la démarche.

LIGUES – COMITES DEPARTEMENTAUX – CLUBS

Toutes les questions que nous nous sommes posées doivent être réglées.

Quelle répartition de la tâche dans chacune des entités club, CD, ligue et Fédération ?

Quelles relations avec les collectivités territoriales avec le mouvement sportif ou d'autres instances ?

Comment chacun s'inscrit dans le projet que nous devons écrire ensemble ?

C'est donc une dernière occasion avant l'écriture du projet que ces Assises.

Occasion de faire entendre son point de vue

Occasion d'échanger les idées

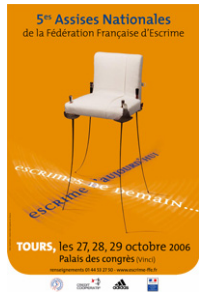
Occasion d'arrêter les lignes forces

L'objectif sera que nous présentions à l'assemblée générale du 2 juin un projet pour le développement de l'escrime 2007-2012.

Merci à tous d'y participer avec enthousiasme, passion mais également écoute et respect de l'autre.

Bonnes Assises et rendez-vous dimanche après-midi pour la synthèse avec notre secrétaire général.

Frédéric PIETRUSZKA
Président de la Fédération Française
d'Escrime



Atelier 1 **EMPLOI / CONVENTION COLLECTIVE**

Le projet fédéral affiche dans ses objectifs, à l'horizon 2012 deux chiffres clés : 1 000 clubs et 100 000 licenciés.

Pour atteindre cet objectif, un des enjeux sera l'emploi.

«Comment trouver un maître d'armes ? Comment créer un emploi ? Quelles contraintes pour l'employeur ? » sont trois questions auxquelles les différents membres de l'atelier ont tenté de répondre.

Une enquête réalisée par HEC sur l'employabilité, nous apporte quelques précisions sur le contexte actuel :

- 740 clubs
- 250 clubs avec moins de 50 licenciés
- 3 clubs avec plus de 500 licenciés
- les emplois sont largement subventionnés. Le recours aux emplois aidés est répandu.
- les ressources propres sont en général limitées.
- l'employeur bénévole connaît et découvre une mutation rapide de son statut qui nécessite une plus grande professionnalisation et donc un investissement en temps plus conséquent. Le président de club deviendrait-il chef d'entreprise ?
- des pratiques sportives qui évoluent avec un développement des pratiques de loisir.

Il semble maintenant admis que la pérennisation de l'emploi nécessite une mutualisation des moyens et la diversification des pratiques.

Dans ce contexte propre à l'escrime intervient la convention collective du sport.

Ce texte élaboré par le COSMOS (Conseil Social pour le Monde Sportif) est un atout pour le monde sportif qui pourrait se voir appliquer une convention moins favorable mais dont l'application reste suspendue à un accord ministériel actuellement freiné par le football professionnel.

Cette convention collective doit permettre d'adapter le droit du travail à l'activité sportive et notamment autoriser une modulation du temps de travail.

Pour inscrire l'action du maître d'armes dans la plus grande transparence, il est proposé de définir une fiche de poste.

Outil de communication et contrat qui réunit l'employeur et le maître d'armes, il est rédigé entre les deux parties qui pourront définir :

- l'environnement : nombre de licenciés, niveau, budget, nombre d'adhérents, nombre de salariés ;
- la définition du poste et les missions du maître d'armes,
- les compétences

- les objectifs qui préciseront la responsabilité déléguée,
- les conditions matérielles et financières,
- l'évaluation.

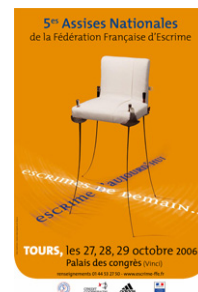
Pour répondre aux questions des maîtres d'armes, la F.N.M.A et l'A.A.F proposent des outils et des repères, conseillent et participent aux négociations en vue de la ratification de la convention collective.

Les échanges dans l'atelier qui a accueilli 76 participants ont été riches et ont permis notamment les questions suivantes :

- le temps de travail du maître d'armes est manifestement une préoccupation des présidents-employeurs. Comment l'évaluer ? Doit-on inclure le temps de préparation ? Comment prendre en compte l'obligation du jour de repos hebdomadaire que la convention collective permettrait de déplacer du dimanche vers un autre jour de la semaine ?
- la rémunération des maîtres d'armes manque de transparence. Des grilles indicatives sont aujourd'hui proposées. Mais l'application de la convention collective effraie certains, rassure d'autres. Il conviendra de bien préciser le groupe dans lequel inscrire les maîtres d'armes au niveau de la classification proposée par la convention collective. D'autres fédérations sportives nationales ont déjà réalisé ce travail. On pourrait s'y référer.
- La professionnalisation de l'emploi, la pérennisation de ceux-ci passe, nous l'avons vu, par la mutualisation. Le financement peut être conforté par la diversification des activités et implique une évolution du métier de maître d'armes. Prospection, communication et anticipation sont devenues indispensables. S'il est aisé pour un club important (on estime à 140-150 licenciés le seuil pour autofinancer un emploi permanent de maître d'armes), il faut imaginer d'autres solutions pour les clubs moins importants ou la création de nouveaux clubs. Le groupement d'employeurs, le portage par un comité départemental sont des formules qui répondent aujourd'hui aux besoins. Mais elles nécessitent cette mutualisation.
- La diversification des activités et les nouvelles pratiques offriront de nouveaux gisements d'emplois. Dans l'attente de leur développement, il faut poursuivre le travail engagé notamment dans le milieu scolaire qui nécessite une approche bien ciblée pour les employeurs, s'appuyant sur une convention nationale favorable aux projets locaux.
- L'employeur bénévole se sent parfois désarmé. Il lui faut consacrer de plus en plus de temps pour trouver les moyens nécessaires à asseoir l'emploi qu'il a créé. Chacun cherche des solutions.
- Tous les participants à l'atelier s'accordent à reconnaître qu'il faut définir avec précision le cadre de travail du maître d'armes. La fiche de poste est un outil à explorer qui devra précisément définir les missions et les modalités de l'évaluation qui s'appuiera sur des objectifs quantifiables.

L'emploi est bien une des clés du développement de l'escrime. Il se diversifie, se professionnalise, bénéficie, d'outils de plus en plus performants et précis que la Fédération d'Escrime devra mettre à la disposition de tous les présidents de clubs. La communication reste bien un enjeu de ce pari, de même que l'augmentation du nombre de maîtres d'armes formés. Ces derniers voient poindre à l'horizon avec l'émergence de la convention nationale sur le sport, l'opportunité de définir de véritables plans de carrière de nature à rassurer les futurs candidats à ce beau métier.

Thierry AUMAGE
Rapporteur



ATELIER 2 FORMATION

L'ensemble des participants (74 personnes) a montré beaucoup d'intérêt à l'écoute de l'exposé présenté à travers le diaporama conçu initialement, diaporama qui mettait l'accent sur la rénovation de l'architecture des diplômes professionnels liés à notre champ d'investigation qu'est l'escrime.

C'est donc une première phase d'information et d'explication d'une situation existante et d'un contexte réglementaire nouveau qui a été livré aux participants. L'accent a également été mis sur le calendrier contraint qui nous attend sur cette nouvelle construction qui va s'attacher à mieux comprendre les différents métiers existants au sein des clubs et structures fédérales, et d'en dégager les compétences nécessaires à l'exercice d'encadrant en escrime.

Les phases d'échanges ont donc permis aux participants de poser des questions très pertinentes sur le nouveau schéma, sur le devenir des anciens titulaires des diplômes BEES ou fédéraux et les passerelles qui existeront entre les deux systèmes.

La présentation de l'articulation entre un diplôme professionnel de niveau 4, fondé sur l'animation et un diplôme de niveau 3, cœur de métier, a plutôt été bien perçue et les interventions des participants ont corroboré une des conclusions de l'enquête HEC Juniors, à savoir le besoin d'animateurs pour accueillir les nouveaux pratiquants, organiser les nouvelles activités de l'escrime dans un contexte de sécurité garanti.

A ce titre, les trois membres « animateurs » de l'atelier sortent renforcés dans l'engagement du travail réalisé depuis 1 année et dans la perspective de l'écriture de ces nouveaux textes, qui devront passer par le filtre du ministère de tutelle et du RNCP.

D'autres interventions ont porté sur trois domaines importants et qui semblent aux yeux des participants primordiaux :

- Le premier aborder la VAE, validation des acquis de l'expérience. Comment s'exerce-t-elle ? Qui peut y accéder ? Quelles modalités et quels soutiens possibles ? Cette procédure n'est pas encore appropriée par l'ensemble des participants.
- Le second lié à l'architecture des brevets professionnels, est celui des diplômes fédéraux, qu'il conviendra de rénover également, en privilégiant l'engagement volontaire vers une future professionnalisation, ce qui ne remet pas en cause les systèmes des blasons.

- Le troisième, qui est le corollaire des deux premiers, porte sur la formation continue des maîtres d'armes et la formation des dirigeants bénévoles des structures associatives.

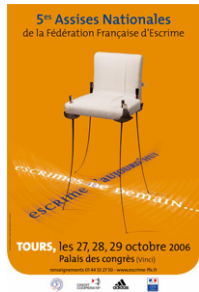
En conclusion, il ne faut pas se cacher derrière les excellents résultats sportifs obtenus par le haut niveau ni derrière la belle progression du nombre de licenciés en 15 ans, mais il faut comprendre que nous sommes à l'aune d'une révolution, d'une révolution des mentalités dans l'approche du concept de formation qui prévaudra l'avenir.

L'exercice à venir sera d'autant plus réussi que l'ensemble des parties sera associé à cette élaboration (je pense bien évidemment à la commission des éducateurs et au travail pertinent qu'elle sera amené à produire), gage d'un consensus général nécessaire d'une part, et d'autre part que nous saurons prendre le temps d'informer, d'expliquer et d'accompagner les structures associatives dans la recherche de l'encadrement adéquat, en lien avec le projet associatif ou de développement du club, du comité départemental ou de la ligue.

C'est à ce prix que ce changement d'époque en terme de formation et de certification sera réussi. J'imagine que lors des prochaines Assises, dans 4 ou 5 années, un premier temps d'évaluation de cette nouvelle architecture sera à mener, à l'épreuve de vos expérimentations.

Je vous remercie de votre attention.

Bruno GENARD
Rapporteur



Atelier 3 INFRASTRUCTURES – EQUIPEMENTS

Les intervenants se sont placés dans le cadre de la démarche d'un club qui souhaite créer une salle d'armes : construction d'un bâtiment neuf ou réhabilitation et transformation d'un bâtiment existant.

Pour cette opération d'investissement, la première question qui se pose est : QUI FINANCE ? C'est le rôle du maître d'ouvrage qui effectuera la conduite d'opération. Pour mener à bien le projet de réalisation de la salle d'armes, la démarche incontournable est d'établir un programme architectural. Nous avons eu la chance d'avoir un brillant exposé de Frantz PHILIPPE, professionnel du bâtiment, consultant au sein d'un Bureau d'Etudes.

L'idée est d'établir un support pratique et pédagogique destiné en priorité aux dirigeants de clubs et porteurs de projets. Cette phase de programmation comporte les étapes suivantes :

- rappel des documents de référence pour construire ou aménager une salle d'armes
- établissement d'un schéma fonctionnel
- détermination des surfaces opérationnelles (auxquelles il faut ajouter les espaces de liaison : dégagements, circulations, etc.)
- détermination du coût de réalisation de l'opération

D'autres points nécessiteront de compléter ce guide :

- volet juridique
- volet hébergement

Financement des équipements au travers des subventions CNDS.

La FFE n'est pas toujours au courant des projets élaborés par les municipalités et déposés auprès des instances de la jeunesse et des sports.

L'avenir a été l'objet de débats :

- l'apparition de l'escrime sans fil au niveau international, et la déclinaison au niveau des salles d'armes
- les jeunes, les nouvelles pratiques : les plastrons avec capteurs électroniques et les diodes sur les masques, etc .

Tout cela va mettre un certain temps à se développer : Horizon 10 ans

Au niveau de la pratique de l'escrime artistique, pour l'aménagement spécifique des locaux, il y a besoin de préciser les données techniques, c'est un travail à faire.

- dernier point évoqué, la maintenance des équipements une fois la nouvelle salle construite, ainsi que les modalités de gestion des équipements, notamment s'ils sont partagés.

Au sujet du coût de construction, les auditeurs de l'atelier ont demandé des informations sur le coût de construction. Prix au m², réserve préliminaire, le coût de la construction en France est très variable d'une région à une autre et dépend de la conjoncture économique.

On pourra essayer de fournir une fourchette pour ce prix au m².

Pour information, le schéma de principe des salles d'entraînement d'escrime à l'INSEP a été présenté.

Il y a également une demande des participants à l'atelier pour la communication de la **liste des derniers équipements réalisés** pour éventuellement les visiter et rencontrer les utilisateurs. C'est ainsi que les salles suivantes ont été citées :

- la salle d'Orléans : 24 pistes pour 300 licenciés
- la salle de Cholet
- etc ... à envisager la publication des photos sur le site internet de la Fédération

Structurer la réalisation des équipements. Il y a lieu de faire remonter les informations à la FFE en envoyant les plans du projet, et les échéances de réalisation envisagées.

Pour pouvoir être efficace dans son soutien, la FFE devra travailler pour hiérarchiser les demandes et établir un schéma directeur de localisation des futurs équipements : schéma directeur des équipements.

CONCLUSIONS :

3 axes de travail :

- le «catalogue» ou base de données des équipements récents susceptibles de servir de référence aux porteurs de projets
- de création d'un schéma directeur d'équipement fédéral
- établissement d'un guide pratique pour le montage d'un projet de salles d'armes

Eric de CONINCK
Rapporteur



ATELIER 4 PROMOTION – COMMUNICATION

Commentaires généraux

- Beaucoup d'intérêt marqué par les participants
- Partage d'expériences très riche entre les participants durant la partie « débat »
- Impatience manifestée concernant le démarrage du Ludo escrime

Les réactions les plus fréquentes

- Livraison trop tardive des outils de communication dans les clubs
- Travailler davantage la communication liée à la découverte des champions (notamment en année pré-championnat du Monde et pré-olympique)
- Mettre l'accent sur la formation et la communication à destination des pouvoirs publics, des collectivités territoriales
- Interrogation : la diversification des pratiques peut-elle détériorer ou remettre en question les valeurs associées à l'escrime
- Les formats des compétitions ne permettent pas de livrer des images aux TV à temps (exemple France 3)
Idéal : fin des compétitions à 18h00

Idées plus

- Diffuser largement le numéro «spécial Fédération» de l'Equipe
- Commémorer le centenaire de la Fédération
- DVD du résumé des championnats du Monde (dont les coulisses)
- Fournir un contrat-type, convention de partenariat validés sur le plan juridique
- Mettre les images de la communication FFE à disposition des clubs sur le site internet (attention pas de fichier Pdf)
- Réaliser un DVD de démonstration de l'escrime (pour action, foires, salons ...)

**Pierre-Jean GOLVEN
Rapporteur**



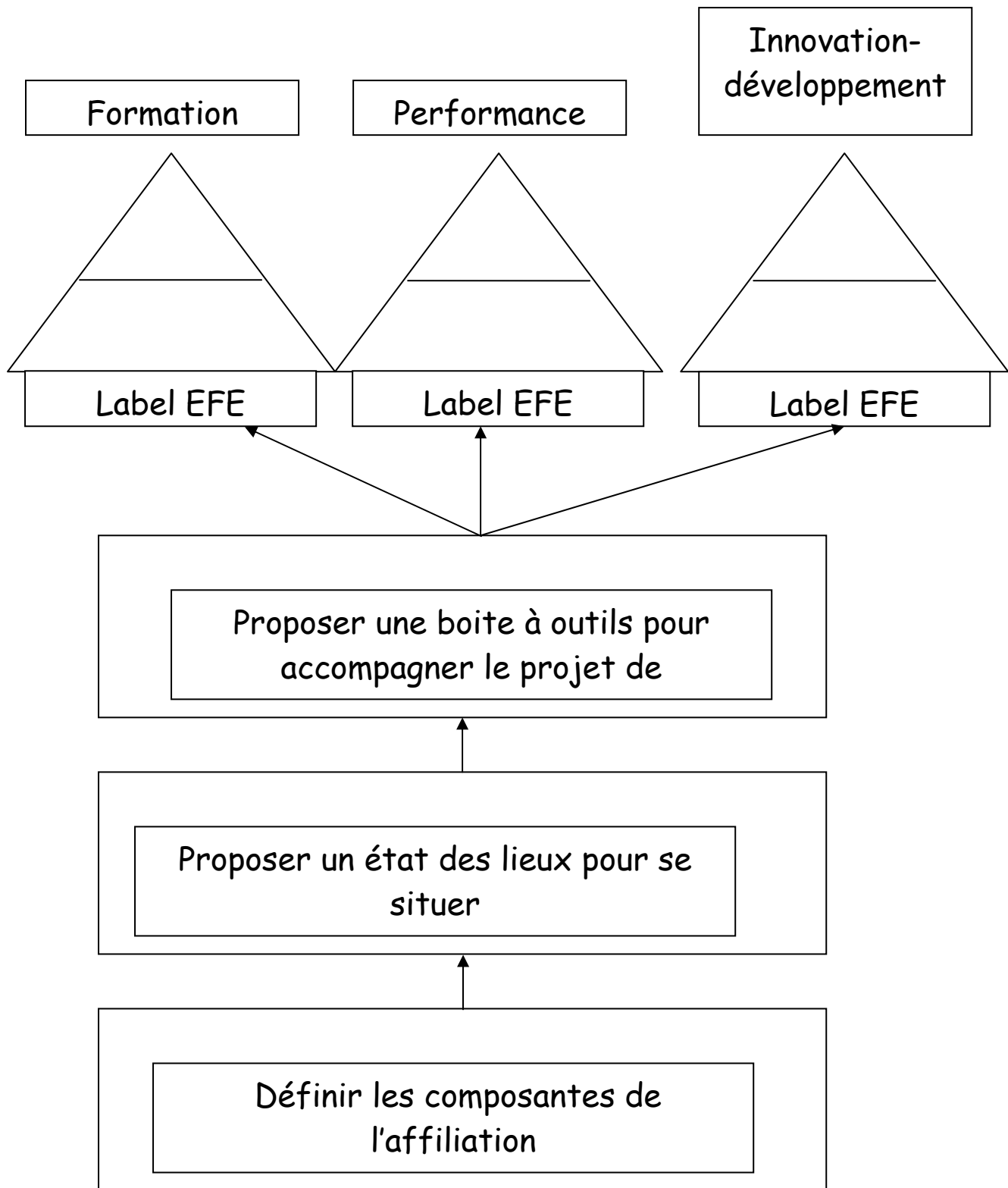
ATELIER 5 LABELLISATION – PROFESSIONNALISATION

«EFE DE MASSE»

- La labellisation « va bien au-delà d'un coup de tampon » pour une salle d'armes. Ce n'est surtout pas une sanction, ni un jugement mais un véritable outil d'accompagnement pour réaliser ce projet.
- La labellisation est un acte volontaire et doit être accessible à tous, quelle que soit sa taille, ses ambitions, son projet et le temps qu'il faut lui accorder.
- Pour réaliser ce projet ambitieux, il est nécessaire de créer un véritable effort de communication et d'accompagnement par la FFE. C'est à cette condition que ce chantier pourra aboutir.
- L'atelier s'est penché pendant ces 2 jours sur la création d'un projet qui réponde à tous. Le fruit de ce travail s'appuie sur les objectifs suivants :
 1. Mieux informer les clubs sur leur situation en terme de qualité
 2. Aider les clubs à maintenir ou à atteindre un niveau de qualité
 3. Leur permettre d'obtenir une labellisation de base : l'EFE (école française d'escrime)
 4. Développer une stratégie de différenciation selon ses projets
- La labellisation est une politique fédérale mais elle engagera aussi les régions et les départements dans sa mise en place.
- Notre projet s'appuie sur 5 étapes :

- Le label EFE est construit autour de critères basiques servant à garantir la qualité de prestations offertes auprès des adhérents
- Les 3 labels « Formation / Performance / Innovation-Développement » sont une orientation stratégique permettant de valoriser le développement du club auprès des partenaires institutionnels et privés
- Ce projet de labellisation doit être utilisable, clair, accessible et cohérent pour donner envie à tous de progresser ensemble.

Philippe RENNEVILLE
Rapporteur





ATELIER 6 NOUVELLES PRATIQUES

Cet atelier animé par Jean-Claude RIVES expose différentes pratiques d'escrime :

- éveil escrime
- ludo escrime
- escrime artistique

Leur formalisation en les segmentant donnera à tous les pratiquants et les enseignants un contenu commun de formation dont le fil conducteur est la phrase d'arme.

Maître Philippe MARKOV définit les caractéristiques des enfants de 3 à 6 ans et propose donc en fonction de la spécificité de ces derniers une pratique essentiellement basée sur le développement psychomoteur du pratiquant en restant dans la logique de la pratique de l'escrime avec du matériel adapté.

Maître Jean-Pierre PHILIPPON expose quant à lui le ludo escrime dont le contenu a été proposé par la commission des éducateurs pour les enfants de 7 et 8 ans (ce qui correspond à la catégorie poussin). Pour cette catégorie d'âge, il est important de modifier la forme de pratique et d'être plus encore dans une forme jouée collective, tout en respectant les caractéristiques de l'escrime sportive.

Le matériel proposé est dans l'immédiat une adaptation du kit escrime avec une signalisation sonore et visuelle. Les jeux proposés dans le ludo escrime permettent à l'enfant d'être proche de son univers ludique en proposant des similitudes avec les jeux vidéo et le paint-ball.

Maître Michel OLIVIER fait part des caractéristiques de la commission escrime artistique fédérale créée en 2005, cette dernière rassemble toutes les pratiques qui ne relèvent pas de l'escrime sportive, elle permet actuellement la pratique :

- de l'escrime de duel
- de l'escrime artistique et de spectacle
- des contacts sont en cours avec les pratiquants d'escrime de reconstitution historique

Il est donc nécessaire de fédérer les différentes pratiques et de formaliser les contenus de formation et d'enseignement afin d'inscrire cette pratique dans le fonctionnement fédéral.

L'escrime artistique et de spectacle mêle le sport, la culture et l'histoire, c'est une activité collective et mixte.

Maître Olivier DELANNOY présente l'escrime de duel et les armes qui permettent sa pratique .Cette activité ne nécessite pas un taux d'encadrement important mais exige d'avoir un équipement sécurisé, elle n'exige pas une salle spécialisée et se déroule prioritairement en extérieur. C'est une activité qui enrichit le club où elle existe en valorisant son image.

Les débats d'une grande qualité d'échange et d'écoute ont permis d'aborder quelles que soient les pratiques :

- le matériel
- les effectifs et l'âge des pratiquants
- la sécurité et les assurances
- la formation des enseignants

Le matériel : les armes adaptées existent et le kit pédagogique aménagé permet le ludo escrime en attendant la fabrication du matériel spécifique qui sera présenté fin janvier à l'occasion du CIP .Quant à l'escrime artistique elle dispose du matériel adapté.

Les effectifs ont été précisés dans chaque activité et les règles de sécurité rappelées.

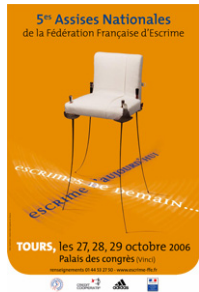
Les ages précisés, pour l'escrime artistique de 5 à plus de 77 ans et pour l'escrime de duel à partir de 16 ans.

La sécurité et les assurances : la licence FFE assure les pratiquants, il est précisé que l'organisateur de spectacle doit prendre une assurance spécifique.

La formation, existe ou va se mettre en place, pour l'escrime artistique au niveau fédéral en attendant le niveau d'état.

Toutes ces réflexions et ces échanges nous autorisent à affirmer que le monde de l'escrime est prêt à s'adapter à ces nouvelles pratiques ; ainsi nous pourrons augmenter et garder nos licenciées et assurer le développement de notre discipline.

Josiane HUIN
Rapporteur



Atelier 7

FONDS EUROPEENS

3 sessions ont été proposées regroupant 45 personnes au total.

On peut résumer les échanges à travers : un constat, un questionnement et une proposition.

Un constat :

Faire appel à un cofinancement européen pour un projet en rapport avec l'escrime n'est pas courant. En effet, moins de 5 expériences ont été relatées. On peut citer les exemples d'Arles et de Boulazac.

Mobiliser des fonds européens n'est certes pas une chose facile mais pas impossible, surtout si on peut bénéficier d'un éclairage, d'une assistance sur la méthodologie à suivre.

Un questionnement :

Comment savoir dans quel programme européen inscrire ma demande ?

Une demande de financement européen ne risque-t-elle de «fragiliser» ma demande «plus classique» auprès des collectivités territoriales ? Autrement dit n'y a-t-il pas un risque de vexer les susceptibilités des uns ou des autres ?

Un projet peut-il s'inscrire dans plusieurs programmes de financement européen ?

Auprès de quel niveau de gestion prendre contact : commission européenne, état, région ?

Une proposition :

Une proposition d'assistance fédérale est faite aux clubs qui auraient la volonté de faire appel à des fonds européens, dans le cadre de la prochaine programmation 2007-2013.

Il s'agira, grâce à l'intervention d'une association externe spécialiste des projets européens, de **conseiller les clubs, porteurs de projet**, sur la faisabilité des projets et sur le programme européen vers lequel il est le plus pertinent de les orienter.

Sur la forme :

La qualité de la présentation de Mathieu Fonteneau a été très appréciée des participants de l'atelier. Elle a permis d'améliorer les connaissances des uns et des autres sur les rapports entre le sport et Europe.

L'initiative d'une assistance fédérale présentée par Christina Belmaure a été également appréciée.

Une remarque a été faite sur le fait que les présentations enregistrées sur les clés USB ne sont pas exhaustives et qu'il serait souhaitable que celles ci puissent être mises en lignes sur le site internet de la fédération, après accord des intervenants bien entendu.

Eric SRECKI
Rapporteur

Quelques questions

Quelle est la représentation des comités départementaux au sein de la FFE ?

Quelle est la position des comités départementaux dans l'organisation de la ligue, dans la vie fédérale ?

N'y-a-t-il pas nécessité d'organiser les comités départementaux, organiser la fonction et les modes de fonctionnements.

Existence d'un contrat d'objectif ?

Comment le créer, le signer ?

Quid du financement du comité départemental

Doit-il y avoir une reversion automatique proportionnelle au nombre de licenciés ou bien un financement des projets précis ?

Quelles sont les impératifs des clubs vis-à-vis des comités départementaux ?

N'y-a-t-il pas nécessité d'une solidarité entre clubs ? Quel rôle pour que les clubs s'entraident ? Quel rôle dans l'aide à la création des nouveaux clubs, dans leur développement, dans leur pérennisation ?

La ligue

Quel est le rôle de la ligue en terme de développement : simple soutien aux clubs et comités ou rôle moteur.

Mutualisation des emplois ; une quasi obligation à terme ? Pour quels types d'emplois la ligue a-t-elle vocation à être employeur ? Avec quels moyens ?

Devant le désengagement progressif de l'état, n'y-a-t-il pas nécessité de travailler des conventions d'objectifs avec les collectivités ?

Comment à terme «régionaliser» la formation ?

Il est impératif d'arrêter une position sur les compétences de chacun :
clubs, comités départementaux, ligues

afin d'éviter les risques de concurrence entre les structures

afin d'éviter les conflits d'intérêts financiers, d'intérêts sportifs

d'où la nécessité de concertation, la mise en place d'un plan annuel d'actions, précisant les attributions, le rôle et les moyens pour chacun.

Un forum des présidents de comités départementaux tous les deux ans, s'ajoutant à la conférence annuelle des présidents de ligue devrait nous permettre d'avancer.

Le projet fédéral fixera le cadre et le fonctionnement.

Christian BERNARD
Rapporteur



RAPPORT DE SYNTHESE

Cette synthèse n'a pour objectif ni de se mesurer au morceau d'anthologie et de sagesse de notre ami Jean-Claude BONICHOT il y a 4 ans, ni d'apporter des remèdes miracles instantanés : le dopage n'est pas dans notre culture. Les Assises ont cela de privilégié et de gratifiant qu'on y laisse au vestiaire ses petites contrariétés, qu'on vient donner et échanger du positif, du constructif, mettre sur la table les grands problèmes, les structurer et en extraire des ébauches de solutions.

Ces grands problèmes sont blottis derrière tous nos débats et c'est ce qui les rend si riches. Ils ont pourtant des visages terrifiants : la crise du bénévolat, le mal de vivre des petits clubs, la complexité administrative, le poids du droit du travail, l'inquiétude des maîtres face à leur carrière, les sous ...

Le moment est venu d'une petite référence littéraire : *«Tous les dragons de notre vie ne sont peut-être que des princesses qui attendent de nous voir beaux et courageux. Toutes les choses terrifiantes ne sont peut-être que des choses sans secours qui attendent que nous les secourions»*. **RM.RILKE**

Tâchons donc de faire de notre passion partagée de l'escrime l'hommage à nos princesses. Si nous ne sortons pas aujourd'hui du chapeau des Assises des solutions toutes faites, nous n'en sortirons pas non plus un lapin : rendez-vous est pris à l'assemblée générale du 2 juin 2007 où, après réflexions, échanges au sein de la démocratie fédérale, les pistes de la politique sportive fédérale à l'horizon 2007-2012 sera définie à la lumière de nos échanges de ce week-end, puis des réunions-bilans seront organisées chaque année pour vérifier avec vos représentants le chemin parcouru.

Nous avons, Frédéric PIETRUSZKA et moi, pas autant que nous l'aurions souhaité mais le temps était compté, visité les 8 ateliers et voici en guise de premières réflexions pour l'avenir les idées fortes que vous nous avez données :

1 – Qui dit escrime en 2012 dit modernité

Modernité dans le matériel et les équipements, simplifiés, libérés, conviviaux, diversifiés, moins chers, assouplis, adaptés au terrain.

Mais aussi modernité dans l'approche de la réalisation des équipements de nos rêves, le dialogue avec le nouveau partenaire : groupements de communes, pays, Europe ... et dans la forme de partenariat : délégation de service public, partenariat public – privé.

Modernité dans les formations diversifiées plus adaptées aux différentes catégories de candidats formateurs, plus adapté aux besoins avec toujours l'employabilité en perspective.

Modernité dans les outils avec internet, la carte à puce : l'info, le dialogue et la simplification des fonctionnements.

Modernité dans l'approche du fonctionnement des clubs et de leur image face aux parents, aux escrimeurs, aux institutions.

Modernité par les nouveaux outils de mutualisation des emplois.

2 – Qui dit escrime en 2012 dit club ouvert

Avec la convivialité et le lieu où elle va s'exprimer, le lieu d'accueil des parents, le club house, la garderie pour les enfants d'escrimeurs, les fêtes, les sorties, autant de moyens d'attractivités à inventorier sans doute dans le label.

Parce qu'un club ce n'est pas d'un côté des performances et des champions, d'un autre des cadres, d'un autre encore des bénévoles, c'est un tout et ce tout est notre atout et la meilleure vitrine des valeurs de notre sport.

Ouvert c'est également plus proche du terrain, avec la diversification des lieux d'entraînement dans les communes ou les quartiers voisins et la coopération entre clubs.

3 – Qui dit escrime de l'an 2012 dit **structure**

Structure fédérale d'abord avec la pleine reconnaissance du rôle du comité départemental :

Créé pour récupérer les sous du conseil général, il s'est posé des questions existentielles sur fond de crise du bénévolat.

Son statut sera-t-il la subsidiarité ? Ou au contraire, suscité par les ligues, reconnu par les statuts et l'information fédérale, un rouage essentiel de la politique de l'escrime, rouage le plus proche du terrain, des gens, des petits clubs.

Autre aspect de la structuration : une forte demande de documents de base : boîte à outils de la labellisation, charte de la labellisation, boîte à idées européennes, schéma directeur d'équipements de salle, base de données des équipements avec catalogue des salles existantes, mais aussi mise à jour des outils de gestion, d'organisation, information affinée sur l'assurance, le juridique, le social et plus généralement tout ce qui inquiète et prend la tête.

Tout cela finalement pour s'arrêter un moment, regarder où on en est pour repartir ensuite de plus belle si possible avec un label.

Structurer pour le marketing avec la mise en place d'un responsable pour simplement entretenir le contact avec les élus et les partenaires : solution simple et si difficile à mettre en œuvre : qui va-t-on trouver ? Pour quelles disponibilités ? Le couple uni président-maître ? Encore lui ?

Pour structurer il faut de l'aide : un accompagnement de ligue, un référent fédéral, la visite du président de la Fédé au maire pour pousser la construction d'une salle. Aider, accompagner mais pas juger.

4 – Qui dit escrime en 2012 dit bonne santé

Etre sain, c'est d'abord être carré dans les relations employeur-employé avec un contrat de travail écrit dans le cadre d'une convention collective qui ne sera pas un épouvantail ni une usine à gaz, mais un outil innovant et des solutions de souplesse.

Etre sain c'est avoir mis en place une formation, une transmission du savoir au sein du club à tous les niveaux : élus, maîtres, arbitres, communicants.

Etre sain c'est avoir mis en place des emplois adaptés aux besoins élargis par la diversification des pratiques et facilité par les nouveaux diplômes d'état : niveau 4 animateurs, niveau 3 technicien formateur, niveau 2 formateur de formateur, mais aussi des certifications diversifiées : une mention spéciale pour le brevet fédéral d'escrime artistique (intervenant sous l'égide d'un breveté d'état).

Etre sain c'est également avoir des comptes propres utiles aux choix budgétaires et à la confiance des membres et des partenaires.

Etre sain c'est avoir des contrats formalisés et équilibrés avec les partenaires, une bonne information au public d'escrimeurs, notamment en matière de sécurité et d'assurance, mais aussi un calendrier bien établi.

5 – Qui dit escrime en 2012 dit escrime plurielle

Plurielle vis-à-vis des publics : les pratiques doivent être déterminées pour tous les publics. Plurielle dans les partenariats publics, privés, fonds européens, mais aussi le coiffeur du quartier.

Plurielles dans l'emploi : coopération entre clubs, groupement d'employeurs, centre de vacances, entreprises, écoles ...

En conclusion, les mots le plus souvent prononcés me semble être : souplesse, adaptabilité, simplification, mutualisation, soutien.

Il faudra nous en souvenir.

Et puis, les débats sur la labellisation nous ont bien fait plaisir : le cap du doute est passé (sauf exception) l'intérêt est là, c'est à présent une charte de la labellisation qu'on nous réclame, une aide à sa mise en œuvre, un référent régional pour sa finalisation.

Le label devient même transversal : on en a parlé dans tous les autres ateliers, et même des fonds européens pour sa mise en place !

Soyez tous remerciés par votre investissement en faveur de l'Escrime, votre enthousiasme, votre réalisme, votre esprit critique qui nous pousse à travailler jour après jour.

J'ai pioché ça et là quelques unes de vos réflexions :

«Souvent, il faut de tout petits riens pour avancer».

Il est question notamment de bonnes infos, d'un renseignement, d'une référence à un texte ...

«Travailler et agir ensemble main dans la main, bénévole et maître d'armes pour une osmose».

«Mutualiser les efforts».

«Facteur humain, taille humaine, reconnaissance et considération».

«Ne pas être jugé mais aidé».

«Les valeurs de l'escrime ont une dimension éducative, facteur d'accomplissement et de confiance en soi».

«Attraper les perches tendues et passer l'obstacle».

«Faire en sorte que les enfants des escrimeurs aient envie de devenir escrimeurs eux-mêmes».

«Mettre la Fédération à la portée du plus petit des clubs».

Ces quelques mots simples valent bien plus en guise de conclusion que toutes les envolées lyriques de la terre !

Jean-Pierre KESSLER
Secrétaire Général